

23 Août – Sharelock et ses antivols de vélo débarqueront en Belgique en 2024

Paris, 23 août 2023 - Face aux vols de vélo qui explosent dans les grandes agglomérations, les cadenas en libre-service de Sharelock ont le vent en poupe. Après avoir fait ses armes en France, la startup tricolore, lancée en 2020, annonce son arrivée en Belgique au printemps 2024. En effet, la société a remporté un appel à projets lancé par Bruxelles Mobilité pour mieux protéger les vélos des usagers de l'agglomération bruxelloise.

Dans ce cadre, Sharelock pourra proposer ses cadenas partagés dans une cinquantaine de lieux de la capitale belge. Une fois l'expérimentation lancée, l'entreprise française disposera de deux ans pour faire ses preuves avec son service.

En cas de vol, le dispositif, accessible gratuitement les quinze premières minutes de stationnement, puis payant au tarif de 50 centimes par session de stationnement ou de 10 euros par mois pour un usage illimité, permettra à l'utilisateur de se voir octroyer le remboursement de son vélo. Une assurance sera également proposée pour offrir des garanties en cas de vol ou de casse du vélo et couvrir les accessoires fixes du vélo (selle, moteur, béquille, pédales, tracker GPS vissé, garde boue ou batterie).

L'arrivée de la startup française en Belgique sera sa première percée à l'international. «Ce déploiement à deux niveaux en Belgique et à Bruxelles, dans l'assurance et les cadenas, constitue une étape déterminante dans le développement de l'entreprise puisque c'est le premier pays que nous ouvrons au-delà de notre marché domestique. La Belgique est un marché important puisque

2,4 millions d'usagers considèrent le vélo comme leur mode de transport principal», indique Nicolas Louvet, co-fondateur de Sharelock.

Temps de lecture : minute

23 août 2023

Article écrit par Maxence Fabrion